

Le Canal du Midi à vélo : Seuil de Naurouze / Castelnaudary

Le Canal des 2 Mers à vélo



D'écluses en écluses, le chemin de halage du canal nous conduit au cœur du Lauragais. Le seuil de Naurouze se situe sur la ligne de partage des eaux Atlantique / Méditerranée ; c'est un point clef du Canal du Midi qu'alimente ici la fameuse rigole de la plaine. Le canal nous conduit à Castelnaudary, capitale du cassoulet, avec son avant-port et son grand bassin, le plus grand du canal du Midi. Les sections mentionnées « parcours provisoire » n'étant pas officiellement aménagées, il convient de solliciter pour circuler une demande d'autorisation écrite auprès de VNF autorité gestionnaire, conformément à l'article R4241-68 du Code des Transports.

L'itinéraire

Chemin de halage non aménagé

Hors itinéraire

[Voie verte de la rigole de la Plaine](#) jusqu'au lac de St-Ferréol.

Attention

Les sections mentionnées « parcours provisoire » n'étant pas officiellement aménagées, il convient de solliciter pour circuler une demande d'autorisation écrite auprès de VNF autorité gestionnaire, conformément à l'article R4241-68 du Code des Transports.

Le cycliste parcourt le tronçon choisi sous sa responsabilité, et selon toutes les règles de prudence qui s'imposent; il doit respecter le cas échéant les règles édictées par le Code de la route (notamment en cas de franchissement de voies ouvertes à la circulation motorisée)

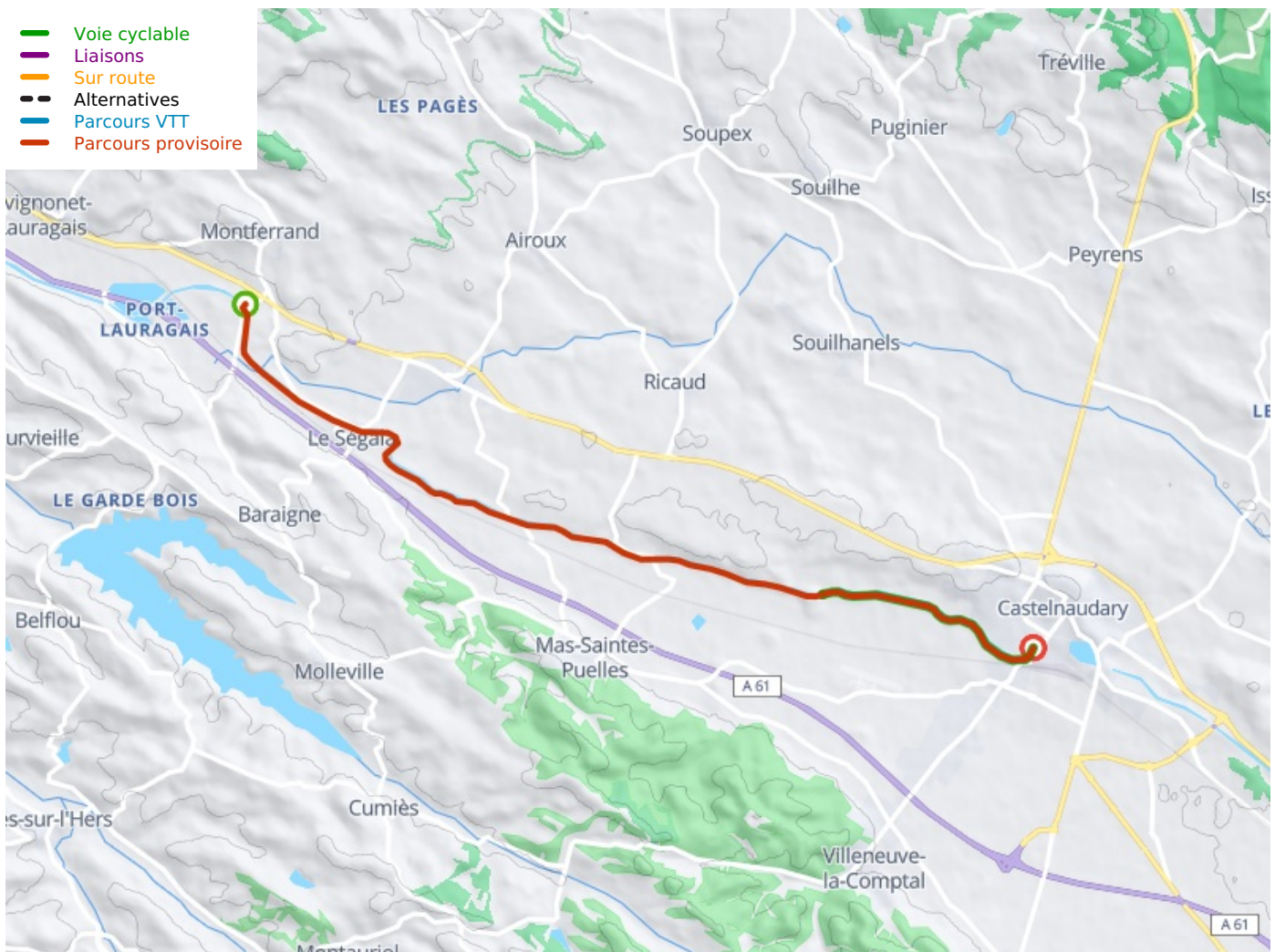
Départ
Seuil de Naurouze

Arrivée
castelnaudary

Durée
49 min

Distance
12,95 Km

Niveau
VTT conseillé



Départ
Seuil de Naurouze



Arrivée
castelnaudary

